

Permanences Partenariales

Maison Départementale de l'Autonomie



Des permanences Partenariales auront lieu
à la **Maison Départementale de l'Autonomie**

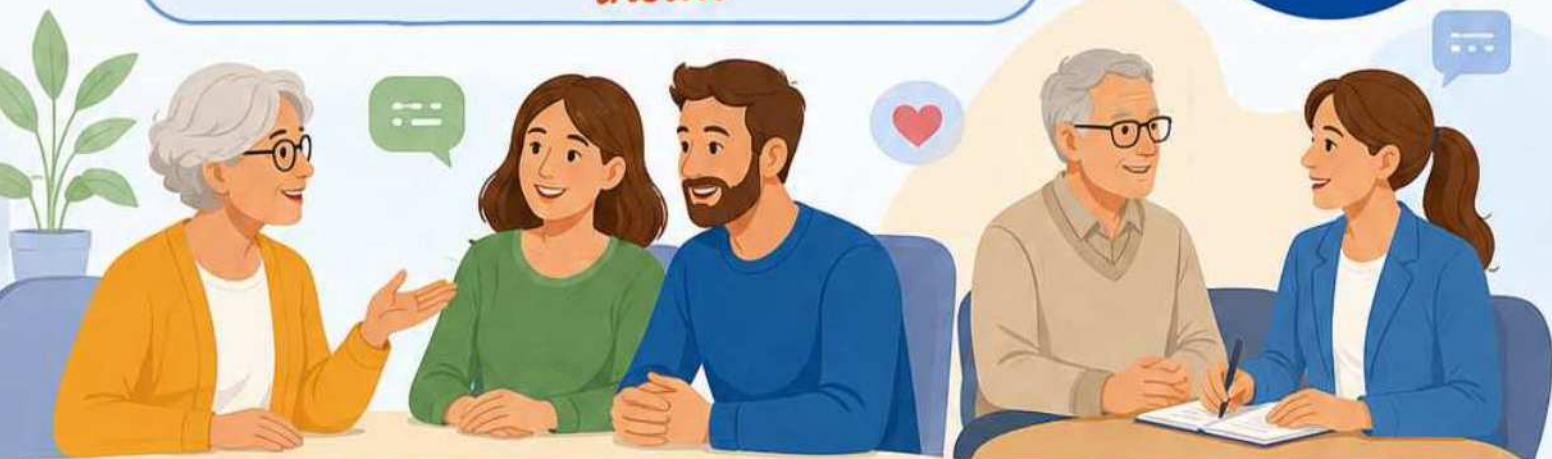
TOUS LES MERCREDIS

DE 14H À 16H



À partir du
9 SEPTEMBRE 2026
jusqu'au
23 DÉCEMBRE 2026
inclus

*Pas de
nécessité
d'inscription*



Des partenaires
à votre écoute



Des conseils et
informations
personnalisés



Un accompagnement
adapté à vos
besoins



Des réponses
et des solutions
concrètes

*Venez échanger, poser vos questions
et trouver un accompagnement adapté à votre situation.*

